

et à la Monnaie de Bruxelles, j'eus l'impression de la bien comprendre. Cette fois au contraire, cette représentation m'a laissé le souvenir d'une lugubre parodie.....

Par contre, *Esther de Carpentras* m'a ravi. L'œuvre date des meilleures années de la production de Darius Milhaud, précédant de deux ans son chef-d'œuvre : *Christophe Colomb*.

Darius Milhaud est ami d'enfance d'Armand Lunel et, comme lui, passionné par la vie des juifs provençaux. Ils se sentent si bien enracinés dans la terre des Comtats qu'ils affirmeraient pour un peu l'avoir toujours habitée dès avant la naissance de Jésus Christ !

Trois bons juifs de Carpentras au XVIII^e siècle viennent demander au nouveau légat la permission de faire représenter à l'improviste, pour la fête du Pourim, l'histoire d'Esther. Le jeune légat multiplie les promesses, mais sous l'influence du vieux domestique, Vacluse, qui croit de son devoir de le mettre en garde, décide de tenter un coup de main pour conquérir la gent d'Israël. Au second acte, la place du ghetto de Carpentras resplendit. Un public nombreux et joyeux se presse devant la scène où paraissent quelques-uns des personnages du drame, tous amateurs passionnés ; enfin Esther paraît, arrivant de Marseille. Elle est fort belle et actrice de profession. A peine a-t-elle débité quelques tirades que le cardinal revient menaçant. Les juifs devront se convertir ou quitter le pays. Consternation générale. L'actrice qui avait fui au premier abord, revient se jeter aux pieds du Cardinal. Elle plaidera avec tant d'impétuosité la cause des juifs qu'elle obtiendra gain de cause sur toute la ligne. Le Cardinal fait déchirer le décret et renouvelle toutes les anciennes promesses. La foule juive remplit la place acclamant le Légat et la belle Esther... Le texte d'Armand Lunel est charmant, plein d'humour et de gaieté, la musique de Milhaud est fort spirituelle, d'une allure vive et parfois fort émouvante, les décors enfin de Mme Auric sont ravissants et nous donnent une idée excellente du Ghetto de Carpentras au temps de Louis XV. N'oublions pas le chef d'orchestre M. Roger Désormières qui remporta le succès le mieux justifié.

Esther, c'est Millé Gilly qui incarne le rôle à merveille, Vergnes campe le Cardinal-Evêque on ne peut mieux. Arnould est superbe dans le rôle de Vacluse, Balbon, Hérent, Guénot, Poujols et Pujol s'acquittent avec beaucoup d'esprit et de talent de leurs petits rôles.

Le ballet : *Suite Provençale* évoque quelques scènes de la vie : les Guardians, la cueillette des amandes, le jeu des boules, la pêche, la chasse, les vendanges et tout finit dans l'ardeur d'une vigoureuse farandole, fort bien menée par Constantin Tcherkas, Mlles Juanina et Byzanti. La musique déconcerte par sa sagesse extrême.... Je préfère, je l'avoue, la joyeuse *Esther de Carpentras*, et regrette le Darius Milhaud des belles années. Il faut louer André Marchand de son goût délicat et des ravissantes tonalités de ses costumes et décors.

Henry PRUNIÈRES.

LE CANTIQUE DES CANTIQUES, BALLET BIBLIQUE EN DEUX ACTES, d'ARTHUR HONEGGER.

M. G. Boissy a tiré du *Cantique des Cantiques* un scénario chorégraphique que Serge Lifar vient de monter avec bonheur à l'Opéra. L'œuvre est singulière. Lifar l'a empreint de sa marque, tout en laissant ses collaborateurs Mme Carina Ari (la

Sulamite) et M. Goubé (*Salomon*), suivre librement leurs voies. Leurs personnalités, leurs techniques sont très différentes de celle de Serge Lifar et arrivent pourtant à s'harmoniser curieusement avec la sienne. On reste souvent déconcerté des initiatives imprévues, mais dans l'ensemble on suit la forte impulsion initiale. Chacun des deux tableaux aboutit à un grand final chorégraphique.

Au premier tableau, des chants mélodieux, des chœurs allègres s'exhalent des bois d'oliviers et l'on reconnaît les cris d'amour passionnés de la Sulamite et de son amant miraculeux. Cependant le roi Salomon passant par les jardins enchantés, admire la Sulamite et se décide à l'enlever.

Dans le Palais du roi, la fille des champs reste désolée. Elle ne prête pas grande attention aux danses de Salomon, ni de ses courtisans. Le Berger reparait et met fin aux enchantements mystérieux dont la belle est captive. Le palais disparaît et voici revenir les bosquets odorants du premier tableau où souffle un air embrasé d'amour. La Sulamite et le Berger chantent leur joie tandis que la Nature s'associe à leur volupté.

On reste émerveillé de la puissance et de la libre beauté de cette musique qui, après les scènes mystérieuses du Sérail, retentit en pleine nature. Les Ondes Martenot renforcent les jeux de timbres et d'instruments par de curieux effets. Cette fois la musique ne se contente pas d'accuser les rythmes. Des thèmes magnifiques éclatent et l'on ne peut qu'admirer la beauté de l'invention mélodique prodiguée par Arthur Honegger en cette œuvre nouvelle qui marque une date dans l'histoire de la chorégraphie moderne.

Henry PRUNIÈRES.

/// LA MUSIQUE D'« ESTHER » A LA COMÉDIE-FRANÇAISE.

La grande poésie dramatique telle que la concevaient les tragiques grecs et le xvii^e siècle français n'est pas de celles qui admettent facilement la collaboration directe d'un art qui se meut sur un autre plan et obéit à d'autres lois. Elle se suffit à elle-même, trouve des accents dont la valeur émotive ne peut qu'être affaiblie ou dénaturée par le langage des sons. Dans son ouvrage : *Opéra et drame*, Richard Wagner dit justement que la musique est souvent gênée dans son essor par l'accent tonique du vers, surtout de l'alexandrin. Mais s'il ne peut s'agir ici, pour elle, de devenir la conscience vivante du drame, elle trouve naturellement sa place dans une action qui mêle le chant au récit, dans une tragédie biblique conçue par un poète chrétien imbu de l'esprit de Port-Royal. C'est ainsi que, dans *Esther*, les jeunes filles israélites tour à tour gémissent sur la captivité de leur reine, prient pour le succès de l'admirable prière, célèbrent la puissance du Seigneur, les devoirs d'Assuérus, et terminent l'œuvre en de mystiques effusions.

Par sa noblesse, son élégance, la sobriété de son langage, la souplesse de sa déclamation, sa fraîcheur tendre, la partition de Jean-Baptiste Moreau convient à son objet. Mme de Sévigné se plaisait à y louer « un rapport de la musique, des vers, des chants, des personnes si parfait et si complet qu'on n'y souhaite rien ». Racine écrivait lui-même : « Ces chants ont fait un des plus grands agréments de la pièce. Tous les connaisseurs demeurent d'accord que depuis longtemps on n'a pas entendu d'airs plus touchants ni plus convenables aux paroles. »

En effet, après le prélude pour la piété du prologue et l'ouverture du premier acte